

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 3 mars 2023 – 9h30 et 14h00

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Interpellations

- 2.1. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Coordination de la politique du Collège, concernant le retard pris pour le rapport intermédiaire du « délégué aux relations francophones Bruxelles-Wallonie »
- 2.2. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Coordination de la politique du Collège, et à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Culture, concernant la promotion et la défense de la langue française en Région bruxelloise par la Commission communautaire française dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie
- 2.3. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant les deux tonnes de cartouches de protoxyde d'azote récoltées dans les rues de Bruxelles durant les trois premières semaines de janvier
- 2.4. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la Journée internationale de l'épilepsie
- 2.5. de Mme Latifa Aït-Baala adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille et de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant le lancement de la campagne nationale pour inciter les femmes victimes de mutilations génitales à sortir du silence
- 2.6. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Culture, concernant la politique de la Commission communautaire française concernant le cofinancement de projets culturels avec des États participant à des occupations, des annexions ou des colonisations de territoire d'un autre pays

3. Questions orales

- 3.1. de Mme Nicole Nketo Bomele adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille et de la Promotion de la santé, et à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) au sein des établissements scolaires organisés par la Commission communautaire française
- 3.2. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé et de la Fonction publique, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la dépression et le passage à l'acte
- 3.3. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Culture, concernant Bruxelles, capitale européenne de la culture dans le cadre du bicentenaire de l'indépendance de la Belgique
- 3.4. de Mme Latifa Aït-Baala adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la saturation des services de logopédie
- 3.5. de M. Mohamed Ouriaghli adressée à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant l'évolution de l'offre de soins palliatifs à Bruxelles
- 3.6. de M. Julien Uyttendaele adressée à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant le cadre légal d'eau pour préparation injectable
- 3.7. de M. Julien Uyttendaele adressée à M. Alain Maron, ministre en charge de l'Action sociale et de la Santé, concernant le suivi en matière d'assuétudes lors d'une incarcération
- 3.8. de M. Mohammed Ouriaghli adressée à M. Alain Maron, ministre en charge de l'Action sociale, concernant les maisons d'accueil agréées par la Commission communautaire française

4. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 9h00)

fixée(s) à 12h00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21